



BARÈME DES HONORAIRES DE TRANSACTION

Secteur : Orléans



Prix maximum pratiqués Taux d'honoraires par tranche*	
Jusqu'à 40 000 €	11,50%
De 40 001 € à 80 000 €	11%
De 80 001 € à 100 000 €	9,50%
De 100 001 € à 140 000 €	9,00%
De 140 001 € à 200 000 €	8,00%
De 200 001 € à 400 000 €	6,5%
De 400 001 € à 800 000 €	5,00%
À partir de 800 001 €	4,50%
Viager	7%
Estimation	150 €

Barème en vigueur à partir du 25/09/2025

* Honoraires TTC, avec minimum d'honoraires de 2500€ TTC. TVA au taux actuellement en vigueur, le montant total est arrondi à l'euro supérieur. Honoraires à la charge du vendeur.

SERGIC SAS, 6 rue Konrad Adenauer 59290 Wasquehal, S.A.S. au capital de 24 346 456 €, RCS Lille Métropole - Décembre 2026 - 428 748 909, Cartes professionnelles CPI 5906 2016 000 012 977 délivrée par la CCI de Grand Lille, 299 Boulevard de Leeds 59031 LILLE CEDEX, Garant : Compagnie Européenne de Garanties et de Cautions : 59 Av. Pierre Mendès-France, 75013 Paris, Assurance RCP : GENERALI IARD - 7, Boulevard Haussmann - 75009 PARIS. Sergic, Direction Marketing - TRA_2023_010